

La campagne suffragiste : (suite de la 1re page)

Autor(en): **Borloz, May**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 476

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262304>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sur les pas de Joséphine Butler

Un anniversaire en Grande-Bretagne

Les 23 et 24 avril dernier, l'Association britannique d'Hygiène morale et sociale, qui constitue la Branche anglaise de la Fédération abolitionniste internationale, a célébré le cinquantième anniversaire de l'abrogation de ce qu'on appelle couramment outre-Manche « les C. D. Acts » (loi sur les maladies contagieuses). On sait en effet que c'est en 1886, grâce aux efforts, dont on ne dira jamais assez la vaillance et la persévérance, de Joséphine Butler que furent supprimées en Grande-Bretagne des dispositions légales, qui, sous prétexte de protection de la santé publique, tendaient à établir le système aussi inique qu'inutile de la réglementation de la prostitution.

Plusieurs grandes séances publiques ont eu lieu à cette occasion à Londres, auxquelles prirent notamment la parole Miss Maude Royden, la prédicatrice bien connue, des parlementaires et des professeurs, et une Française, Mme Pesson-Depret, qui représentait non seulement plusieurs organisations féminines et féministes, mais aussi le mouvement abolitionniste français, la France était encore un des pays où la maison de tolérance est officiellement patentée par l'Etat. Et de toutes ces manifestations s'est dégagé à nouveau le fait qui nous avait tant frappés, lors du jubilé de Joséphine Butler à Londres en 1928, soit l'étroite relation entre le mouvement abolitionniste et notre mouvement féministe. « Nous nous révoltons... » s'est écriée un jour Mrs. Butler, et là fut sa force et son inspiration. Nous nous révoltons, nous femmes contre l'abominable contrainte imposée à quelques-unes d'entre nous; nous nous révoltons contre le déni de justice dont elles souffrent; nous nous révoltons contre cette atteinte illégale à leur liberté individuelle, et par conséquent, du fait de la grande loi de solidarité qui unit entre elles toutes les femmes, à notre liberté à toutes. Et c'est ce sentiment inassouvi de justice, cette réprobation profonde de la double morale qui excuse pour un sexe ce qu'elle condamne pour l'autre, qui, aussi bien que son inspiration religieuse si profondément large et compréhensive, ont fait de Joséphine Butler une incomparable apôtre. C'est pourquoi l'on ne saurait comprendre — et pourtant, malheureusement, le fait se présente parfois encore dans notre pays notamment — que toutes les féministes ne soient pas des abolitionnistes convaincus, dans toute l'étendue du terme, et que, réciproquement, toutes celles que préoccupent les problèmes de moralité publique ne soient pas des féministes ferventes.

L'expérience de Grenoble

Par une coïncidence de date pour le moins intéressante, c'est également le 23 avril dernier qu'à Genève alors, un nombreux public convoqué par le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale et l'Association du Sou J. Butler, s'est réuni pour entendre Mme Mirande, présidente de l'Association dauphinoise d'hygiène sociale et fondatrice de cet « Abri »

dont notre journal a déjà parlé¹ exposer les expériences faites à Grenoble après la fermeture des maisons de tolérance.

« L'expérience de Grenoble », comme il est courant de l'appeler dans les milieux préoccupés de moralité publique et de lutte antivénérienne, est en effet des plus intéressantes, en prouvant que les moyens efficaces pour maintenir la propreté de la rue, pour lutter efficacement contre les maladies vénériennes ne consistent pas, comme une opinion mal informée le croit trop souvent, en mesures de contraintes administratives, mais bien au contraire en un ensemble coordonné de mesures sociales et hygiéniques: ouverture de nombreux dispensaires antivénériens et antituberculeux gratuits et libres, hommes où peuvent se réfugier les malheureuses victimes des souteneurs, action sociale développée d'infirmières et d'assistantes sociales spécialisées, de police féminine aux compétences étendues; et derrière toutes ces institutions, création d'une opinion publique avertie et consciente de ses responsabilités morales et sociales.

La chaleur de cœur, la conviction profonde, avec lesquelles Mme Mirande a défendu ces idées, en les basant sur des exemples nombreux, ont profondément impressionné son auditoire, et en des périodes où des plaintes surgissent à chaque instant chez nous sur l'état de la rue, auront certainement contribué à faire comprendre à beaucoup de quel côté se trouve le vrai remède. Nous tenions à y insister ici.

E. Gd.

¹ Voir le *Mouvement*, N° 472, sous la rubrique: « Glané dans la presse. Celles qu'on relève. »

La bête noire du soi-disant „double salaire“

Le Service de presse de l'Association suisse pour le Suffrage nous communique la savoureuse et significative histoire que voici:

Dans la commune zurichoise de Turenthal, 334 électeurs, combattant au nom du principe sacré: « lutte contre le double salaire », ont voté contre la réélection d'une institutrice secondaire mariée, en fonction depuis 23 ans. 303 autres électeurs qui, sans se laisser aveugler par une vaine phraséologie, voulaient conserver à la commune les services d'une excellente institutrice ayant fait ses preuves, restèrent en minorité.

L'étonnement suscité par ce résultat fut tel que 120 citoyens déposèrent une motion tendant à faire appel à nouveau à l'institutrice ainsi renvoyée, et disant entre autre qu'une grande partie des opposants avaient été eux-mêmes effrayés du résultat obtenu, qui dépassait de beaucoup la manifestation de principe qu'ils avaient voulu faire en déposant leur « non » dans l'urne.

Etudiée dans une assemblée de commune, à laquelle assistaient environ 300 électeurs, cette motion fut... repoussée à une majorité des deux tiers !!

Sans commentaires !



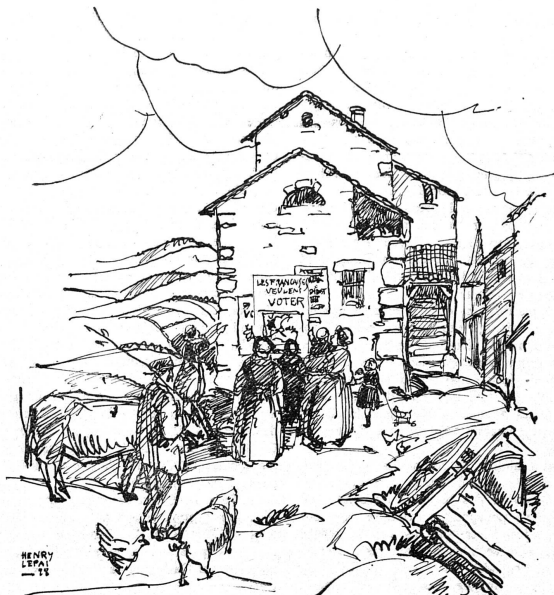
Les femmes et les livres

Le 18 mars dernier, Mme Gabrielle Petkeviciaité, célèbre écrivain, auteur de plusieurs romans et femme politique lithuanienne, a fêté son soixante-quinzième anniversaire. Encore sous le régime russe, quand le livre lithuanien était prohibé et la presse publiée en cachette en Allemagne, elle collaborait confidentiellement aux journaux lithuaniens. Elle fut la première à défendre la cause de la femme lithuanienne et prit part au premier Congrès des femmes de Lithuanie, en 1907, quand la Lithuanie était encore opprimée par la Russie. En 1920, à titre de doyenne, elle ouvrit la Diète à Kaunas.

Mme G. Petkeviciaité avait pris part au Congrès International des Femmes à Genève et a créé en 1920 la Branche lithuanienne de la Fédération abolitionniste. Professeur au gymnase de jeunes filles pendant plusieurs années, elle travaille beaucoup actuellement comme écrivain, malgré ses 75 ans.

Le Président de la République, à l'occasion de son jubilé, lui a conféré l'Ordre Gediminas de 1^{re} classe. C'est la première fois qu'une femme lithuanienne est honorée d'une si haute distinction.

Les organisations féminines ont fêté bien chaleureusement Mme G. Petkeviciaité en lui souhaitant de continuer son fructueux travail pendant de longues années encore. F. G.



Cliché « La Française »

Dans un village d'Auvergne, l'affiche suffragiste de l'U. F. S. F. provoque la curiosité et l'approbation

Les femmes et la paix

Au vibrant appel pour la paix adressé par radio par Lady Astor, aux femmes de France, de Belgique, d'Allemagne et d'Italie, la duchesse de la Rochefoucauld, présidente de l'Union nationale pour le vote des femmes, a répondu, également par radio. « Nous souhaitons, dit-elle, qu'il soit fait appel au sens pratique de celles qui assurent l'économie familiale pour organiser un monde plus harmonieux où seront substituées aux solutions par la force les solutions qu'inspirent l'intelligence et le cœur ».

La campagne suffragiste

Autour des élections françaises
(Suite de la 1^{re} page.)

L'Union française pour le suffrage des femmes mena aussi une propagande analogue à celle qu'elle avait faite lors des dernières élections, en faisant à Paris, en banlieue et dans les départements, un important affichage consenti par des candidats de bonne volonté, les uns soutenant réellement une campagne féministe, les autres se contentant d'offrir leur nom et leur patronage. A Paris, 24 candidats féministes effectifs se présentèrent. L'affiche, beaucoup lue et commentée, a été trouvée juste et raisonnable dans ses revendications; des journaux la reproduisirent, et plusieurs des candidats féministes la demandèrent spontanément pour la placer dans leur permanence et l'afficher sur leur panneau.

L'Union organisa aussi des réunions publiques dans presque tous les arrondissements, et ses militantes intervinrent dans les réunions de candidats. L'impression générale qui s'en dégagea est que le peuple parisien est acquis au féminisme: il ne se présente, en effet, plus aucun contradicteur sérieux, et on apporta même des arguments supplémentaires en faveur de notre cause.

En province, l'exemple type de réunion est celui de Lorient. Un cartel féminin, formé en vue de la campagne suffragiste par l'U. F. S. F., les veuves de guerre, les Syndicats des ouvrières de l'arsenal, des ouvrières de l'habillement, des postières, des sages-femmes, des fonctionnaires municipales, organisa cette manifestation publique, nouveauté pour Lorient, et à laquelle des représentantes de chacun des groupements ci-dessus prirent la parole. A Saint-Brieuc, un candidat féministe effectif se présenta en la personne de M. Etienne, fils de la présidente du Groupe de l'U. F. S. F. de cette ville.

Le Comité contre la guerre et le fascisme procéda aussi par interventions et par affiches illustrées, sur lesquelles la femme, l'enfant, la lutte immense à engager contre les fléaux sociaux, la maladie, le taudis, la guerre, étaient abondamment représentés.

Quant à l'Union civique et sociale, elle n'apporta qu'une seule affiche réclamant le vote familial au vote féminin.

La Femme nouvelle, enfin, qui a à son actif une campagne pour les élections sénatoriales, une autre pour les élections municipales où Mme Weiss posa sa candidature « blanche » de

conseillère municipale dans le XVIII^e arrondissement, a affronté les élections législatives avec la même volonté de démonstration pratique. Deux candidates à la députation sollicitèrent les suffrages des électeurs et... des femmes du Ve arrondissement: Mme Louise Weiss, elle-même agrégée d'histoire, et Mme Denise Finat, la veuve de l'aviateur. Chacune avait sa permanence, surmontée d'un calicot à son nom; il en partait tous les soirs de réunion électorale, des militantes désignées pour prendre la parole. Elles faisaient, selon les lieux, envers les candidats effectifs, de l'opposition ou du soutien, et toujours de la propagande pour les candidates et pour la cause féministe. Cet effort fut couronné par une grande manifestation au Palais de la Mutualité, à laquelle participèrent des personnalités féminines de l'écran, du théâtre et de la politique. Deux candidats effectifs de l'arrondissement apportèrent leur adhésion: le colonel Raynal et M. Raoul Brandon.

Le vote dans le V^e arrondissement

Dimanche, enfin, la Française a voté dans le Ve arrondissement de Paris.

Le matin, des femmes, des jeunes filles, quelques jeunes gens de bonne volonté, gagnaient avec leurs grandes urnes en carton hermétiquement closes leur section de vote. Ils s'installèrent qui en plein vent, — et il plut une partie de la journée, — qui sous l'abri aimablement prêt d'une terrasse de café ou d'une tente de commerce. Une cinquantaine de ces postes étaient disséminés dans l'arrondissement, et offraient aux votants trois sortes de bulletins: verts pour les voix masculines, roses pour les voix féminines portant le nom de l'une ou de l'autre des candidates, blancs enfin sur le seul principe du vote féminin.

Dès 9 h. 30, au boulevard Saint-Michel, les reporters et leurs photographes assiégeaient la permanence de Mme Louise Weiss, d'où ils devaient partir en tournée à travers quelques-unes des rues les plus populeuses des circonscriptions des candidates. Défilé de voitures ornées de placards: « La Française veut voter », et, ouvert par le grand fourgon rouge de l'*Intransigeant* contenant tout son matériel de prises de vues.

A une extrémité de la rue Mouffetard, la section de vote se dresse en plein marché, dans le robuste parfum des légumes, du fromage et des poissons, au milieu des cris des marchandes et des vendeurs de journaux fort nombreux ce jour d'élections. Ce matin dominical canalisé tout le long de l'étréite rue un flot presque infranchissable de population. Des femmes, filet ou sac de toile cirée au bras, jettent des regards de curiosité, de suspicion parfois, échangent bas des réflexions peu amènes: « Elles feraient mieux de reprendre des bas. » — Moi, je reprise mes chaussettes et je fais mon pot-au-feu; ça me suffit. » Mais il y a aussi des convaincus et des zélés: « Où qu'elles installent leur boutique, que j'y aille signer? » dit l'une d'elles en voyant l'urne déambuler en quête d'un emplacement favorable.

Les hommes, eux, paraissent plus compréhensifs et se montrent galants. Un brave citoyen en manches de chemise, un chou et un pot de saindoux dans le creux du bras, va remplir son bulletin vert. Tout se passe dans l'ordre, sans dé-

monstrations désagréables, avec le sourire souvent. A quelques pas la police surveille.

Rue Saint-Séverin, quartier à la population — féminine surtout — peu ouverte aux idées féministes, le « bureau de vote » est un peu à l'écart, en face de l'église dont la carrure ramassée semble s'accrocher à la vieillesse. La propagande se fait avec peine: « Toute l'éducation des femmes est à faire, gémit le jeune homme de planton; je suis sûr que mon urne contiendra surtout des bulletins verts. C'est mortifiant. »

Le scrutin ferme à 18 heures; ce fut l'exode des grands cartons vers le Palais de la Mutualité, où devait avoir lieu le dépouillement. En voici en gros les résultats: 14.732 bulletins, dont 11.288 pour les candidates, et 3414 de principe pour le vote des femmes.

A titre comparatif, un journal parisien ajoute: « La cause du suffrage des femmes est en progrès considérable. Il faut, en effet, comparer les 14.732 bulletins recueillis dans un arrondissement comptant deux circonscriptions, et 37.000 foyers, aux 18.200 bulletins recueillis aux élections municipales de mai dernier dans le XVIII^e arrondissement comptant sept circonscriptions et 85.000 foyers. »

Il convient toutefois de ne pas se laisser impressionner trop par la fameuse « éloquence des chiffres », la récolte des bulletins de cette pure démonstration ne pouvant, en effet, se faire sur des bases aussi précises que les votes officiels. Cette simple réserve n'enlève du reste rien à l'effort et à l'entrain qui furent déployés au cours de cette campagne électorale « blanche », où l'on se dépensa allègrement.

MAY BORLOZ.

L'Assemblée de printemps du Cartel romand H. S. M. à Nyon

C'est le vieux théâtre qui, tout fleuri et garni de plantes vertes, accueillit cette année les délégués du Cartel.

Il n'y avait pas beaucoup de monde, malheureusement. La lecture des rapports de l'activité des diverses Commissions permit de réaliser plus clairement encore combien cette activité est intense et variée. Nous apprimes ainsi que deux films furent tournés l'an dernier: *Le Criminel inconnu* et *La Fille du Capitaine*. Le canton de Vaud semble rester en arrière et ne pas s'intéresser comme il le faudrait à l'effort de propagande fait par le cinéma populaire... (Pauvres Vaudois, ils ont toujours tant de peine à se « décider »!) Le Dr. de Senarclens présente, à la place du Dr. Revilliod retenu par la maladie, un rapport très court sur l'hygiène alimentaire, mais combien spirituel et amusant, dans lequel il démontra le danger de l'excès dans toutes les théories médicales ou scientifiques absolues. Les uns déclarent la pomme de terre dangereuse; les autres, la viande; les autres, le pain... alors qu'on peut affirmer que tous ces aliments sont utiles et doivent figurer dans les régimes alimen-

taires rationnels. La Commission a cherché à remettre en valeur le pain complet, plus sain et plus riche que le pain blanc.

M^{lle} Brenner parla de l'enseignement ménager, du Salon des arts ménagers au Comptoir suisse de septembre 1935, dont le souvenir est dans toutes les mémoires, des Commissions organisées pour la diffusion des écoles ménagères; tandis que le rapport sur l'antialcoolisme signale l'intéressante campagne antialcoolique entreprise en Valais, et qui aboutit (ô miracle!) à la création d'une section d'abstinence aux Haudères et à Evolène. Pour qui connaît bien le Valais alpestre, on peut parler de succès.

M^{me} le Dr. Lambosy (Genève) rapporta ensuite sur l'hygiène dentaire et annonça que plusieurs localités du canton de Vaud avaient organisé un service dentaire régulier et gratuit. La Commission de préservation morale, fondée ce jour-là, pense organiser des entretiens avec les jeunes par l'intermédiaire des groupes de jeunesse. Enfin, le secrétaire général, M. Veillard, exposa rapidement les conclusions du travail qu'il a préparé en vue de la Conférence internationale de service social à Londres, en juillet prochain. Ce travail sera discuté et repris à la séance d'automne du Cartel; c'est pourquoi nous n'en parlons pas aujourd'hui.

La Fille du Capitaine fut, pour terminer, projetée sur l'écran. Puis, sous la pluie qui embrumait la silhouette du vieux château de Nyon, l'on se sépara, ayant le sentiment de l'absolue nécessité du Cartel, et la certitude de son œuvre très importante.

L. H. P.

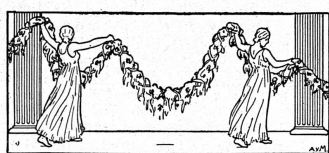


Les Expositions

A l'Athénée (Genève) Mlle Nathalie de Buren

Exposition à ne pas manquer que celle des sculptures, aquarelles et dessins de M^{lle} de Buren. C'est un art à la fois statique dans sa solidité (exemple, son *Ophélie*), et dynamique, telles sa *Danse* et son *Eve* s'élançant vers la vie; un art fait de puissance, d'équilibre et de grâce féminine avec ce que ce mot comporte de sensibilité. Mêmes traits dans ses aquarelles, d'une couleur dense et riche, dans ses *Martiniquaises*, dans sa *Palmerie* agitée sous le vent, où courent des femmes, et dans ses somptueux poissons des pays chauds.

PENNELLO.



A travers les Sociétés

La Fille du Capitaine.

Le problème du service de maison ne pouvait laisser indifférent le Cartel romand H.S.M., car, si d'une part le travail ménager bien ou mal fait est une source de bonheur ou de troubles dans la vie de la famille, d'autre part la profession d'employée de maison est l'une de celles qui actuellement souffre le moins du chômage. Le Cartel romand H.S.M. désirait donc attirer l'attention des jeunes filles sur les avantages économiques du service domestique et sur la bonne préparation professionnelle nécessaire à l'exercice de ce métier, et en même temps il voulait suggérer aux maîtresses de maison les mesures qu'elles pourraient prendre pour améliorer le travail de leurs collaboratrices.

Cette tâche délicate a été confiée par le Cartel H.S.M. à la Commission romande H.S.M. du Service de Maison, qui a rempli sa mission en éditant le film *La Fille du Capitaine*. Un subsidé du Comité de la Fête nationale, pris sur la collecte du 1^{er} août 1934, a fourni une partie des fonds nécessaires, et la réalisation de ce film a été remise à M. Jean Brocher, notre cinéaste romand, auteur des films bien connus: *Les Fiançailles de Line*, *Le Banc des Mineurs*, etc.

Les expériences de Rose — la fille du capitaine — et de ses amies Anita et Edmée, sous une forme légèrement romancée, servent de prétexte à rendre le public attentif aux points essentiels du service de maison: bonne prépara-

tion professionnelle de l'employée de maison, respect de sa personnalité par la maîtresse de maison et les membres de la famille, respect aussi des loisirs accordés à l'employée, et jout pour celle-ci de conditions de logement convenables, avantages économiques du service domestique. Toutes ces questions, malgré de grosses difficultés de réalisation, sont présentées dans ce film de façon claire et même dramatique parfois.

Sous les auspices du Cartel genevois H.S.M. et de la Commission ménagère genevoise, le public a pu faire la connaissance de Rose et de ses amies dans deux séances données à la Salle Centrale, dans neuf séances à la campagne, et dans une séance organisée par l'Association féminine pour l'Education nationale. Partout nos trois héroïnes ont rencontré l'accueil le plus chaleureux, et leurs aventures au dénouement si heureux contribueront certainement à ramener bon nombre de jeunes filles vers le service de maison, et à faire comprendre aux maîtresses de maison la part immense qu'elles peuvent prendre dans l'amélioration des conditions de travail du service de maison.

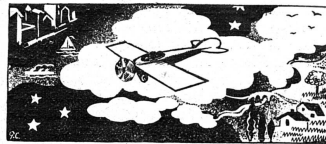
S. Br.

Au Château de Bossey: Pour les intellectuels réfugiés.

Une œuvre créée, dirigée par une femme; une manifestation en faveur de cette œuvre, organisée par des femmes chez des femmes... voilà, n'est-ce pas, de quoi intéresser les lecteurs et lectrices du *Mouvement*?

L'œuvre d'abord. Combien utile et belle, cette aide internationale aux réfugiés, dont l'initiative est due à une femme de cœur, M^{me} Marie Ginsberg, qui la dirige avec une fermeté et un dévouement admirables!

Elle a su, cette fois, avec ses collaborateurs, mettre sur pied une charmante fête dans le décor ravissant du château de Bossey. La direction du *Geneva College for Women*, institution américaine établie là, aux environs de Céligny, depuis quel-



Correspondance

Neuchâtel, 2 mai 1936.

Mademoiselle la Rédactrice,

L'article paru dans le dernier numéro du *Mouvement* sur « la participation des femmes à l'activité des Eglises en Suisse » appelle une légère rectification: « L'Eglise libre neuchâteloise, — y lit-on, — à l'encontre des autres Eglises libres, se montra moins libérale que l'Eglise nationale. » En fait, les paroissiennes de ces deux Eglises possèdent exactement le même droit: celui d'élire les pasteurs, et de voter dans les assemblées de paroisses. L'Eglise libre (ou plutôt: indépendante) l'a admis en 1910, et l'Eglise nationale en 1916. Voilà la seule différence. C'est donc l'appréciation inverse qui serait de mise.

Veuillez, Mademoiselle, recevoir mes sincères salutations.

E. PORRET.



Nouvelles des Sections.

LAUSANNE. — Cette Association a tenu le 30 avril au Lycée, en présence d'un nombreux public, son Assemblée générale annuelle, sous la présidence de M^{me} Antoinette Quinche, avocate. Celle-ci, après avoir adressé des vœux de guérison à M^{me} Dutoit, a présenté le rapport annuel: citons parmi les nombreux faits, démarches, etc. que rappelle ce rapport et dont la plupart sont déjà connus des lecteurs de ce journal, le récent arrêté du Conseil d'Etat prévoyant que des femmes pourront être adjoindes aux conseillers de profession qui assisteront les offices communaux d'apprentissage; toujours en sous-ordre! Des démarches ont été entreprises auprès de la Radio pour que soient reprises les causeries d'intérêt féminin, et Radio-Genève a bien voulu céder au Cartel des Sociétés féminines vaudoises que préside M^{me} Fonjallaz, les cinq causeries de juin et une causerie en juillet (le lundi à 18 heures) pour traiter d'intérêts féminins, mais avec interdiction d'y parler du vote des femmes!... Oui, nous en sommes-là au mois de mai 1936!

La gestion et les comptes de l'Association ont été adoptés sans discussion. M^{me} Ries a présenté ses doléances de bibliothécaire: personne ne consulte la documentation, cependant fort intéressante, de la bibliothèque, où l'on trouve notamment la collection complète du *Mouvement*;

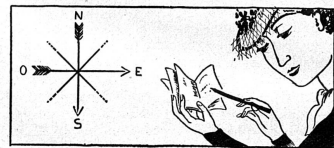
¹ C'est nous qui soulignons (Réd.)

M^{lle} S. Bonard a fait un appel en faveur de notre journal qui voit diminuer fâcheusement le nombre de ses abonnés. Résultat: trois abonnements et un don de 5 fr.

La séance s'est terminée par une fort intéressante causerie de M^{lle} le Dr. Elsie Meier, spécialiste des maladies nerveuses, à Lausanne, qui a traité ce sujet nouveau: *De la notion d'infériorité chez la femme comme facteur de névrose*. C'est le docteur professeur Adler, précédemment à Vienne, aujourd'hui à New-York, qui a constaté que la notion d'infériorité que l'on cultive soigneusement chez la femme, infériorité civique, politique autant que physique et intellectuelle, est la cause de troubles nerveux, de névroses plus ou moins graves, de perversions sexuelles et même de la prostitution. M^{lle} Meier, qui donne régulièrement au Secrétariat vaudois de l'enfance des consultations pour les enfants nerveux et difficiles, a cité des exemples frappants du danger de cette notion d'infériorité. L'obtention du suffrage féminin ne peut à elle seule la supprimer; elle y contribuera cependant.

Le Dr. Muret remercia chaleureusement la conférencière et engagea l'auditoire à réagir contre le complexe d'infériorité des femmes. Un thé a permis de poursuivre assez tard la discussion et les échanges de vues.

S. B.



Garnet de la Quinzaine

Samedi 9 mai:

BERNE: Jubilé du 50^e anniversaire de la fondation de l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille. Salle de paroisse de l'Eglise St-Jean, 10 h. à 18 h.: Séance administrative. 20 h.: Soirée familiale.

Dimanche 10 mai:

BERNE: Deuxième journée de la fête de Jubilé des Amies de la Jeune Fille. Cathédrale, 10 h. 30: Culte. Musique. *Coup d'œil sur ces cinquante années*, par M^{mes} Hahn et Eckenstein. — 13 h.: Worb, M^{lle} Loewen (départ par train spécial): Banquet officiel. — 14 h. 30: Réception au château de Worb.

Lundi 11 mai:

BERNE: Troisième journée de la fête de Jubilé Hôtel Bristol, 9 h.: Culte. — 9 h. 30: *Le travail féminin, difficultés et possibilités*. Le placement: ses conditions en Suisse, par M^{lle} N. Jaussi, secrétaire à l'Office fédéral du Travail. *Le placement - sa technique*, par M^{me} Walder, directrice du Bureau d'orientation professionnelle de Frauentfeld. *Le placement: les maîtresses de maison, les renseignements, expériences d'un bureau des Amies de la Jeune Fille*. Discussion. — 12 h. 30: Dîner en commun. — 14 h.: *Coup d'œil sur l'œuvre internationale*, par M^{les} A. Kurz, présidente, et Madel. Wavre, secrétaire du Bureau International.

(N. B.: Tous les membres et amis de l'Union suisse des Amies de la Jeune Fille sont invités à assister au Jubilé. S'adresser pour tous renseignements à M^{lle} Schaedelin, Herrengasse, 9, Berne.

Id. GENEVE: Soroptimist-Club, local du Lycée, 1, rue des Chaudronniers: 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invitées. Musique.

Vendredi 15 mai:

VEVEY: Groupe Suffragiste, Confiserie Graf, 20 h. 30: Assemblée générale. Rapports statutaires. — Femmes d'hier et d'aujourd'hui, causerie par M^{me} L.H. Pache (Lausanne).

Mercredi 20 mai:

GENEVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Vendredi 22 mai:

BERNE: Journée lycéenne. 15 h.: Visite du Salon national (Musée des Beaux-Arts). — 17 h.: Thé offert par le Lycée de Berne. — 20 h. 15: Concert d'art suisse.

Id. GENEVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Assemblée générale. Ordre du jour: Courts aperçus des diverses activités de l'Union. Elections du Comité.

Samedi 23 mai:

BERNE: Journée lycéenne. 10 h. 30: Visite de l'exposition Ferd. Hodler (Kunsthalde). — Après-midi: 2^{me} visite au Salon national, ou excursion sur le lac de Thoune. Cordiale invitation à tous les membres des Clubs suisses.

Vacances à Vermala

sur SIERRE

FOREST-HOTEL (Altitude 1700 m.)

Pays du soleil et de la tranquillité. La situation de l'hôtel entouré de forêts de sapins, face aux Alpes et dominant la vallée du Rhône, est une merveille. Service d'auto entre Montana-Gare et Vermala. Excursions dans la région du Wildstrubel. Prix abordables pour passants et pensionnaires. Repas végétariens ou régime sur demande.

Saison juin-octobre. — Prospectus.

M^{me} ZUFFEREY-BAUR, Dir.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENEVE